

Trieste 3. Juillet 1854

J'ai constamment en vue votre part de fondateur dans l'entreprise du canal de Suez qui nous attribuerait une participation aux futurs profits du dit canal. Celui-ci intérieurement, n'est ouvert qu'aux faibles transports alors que son avenir ne battra que dans quelques années son plein. C'est à peine alors que nous pourrions espérer quelques revenus. Il est bien vrai qu'il est question de la cession de l'œuvre au Gouvernement Egyptien, lequel, dans ce cas devrait régler aussi nos droits, mais comme il a été déjà dit, ce n'est encore qu'un bruit vague et rien d'autre. De toute façon je ne puis pas cet objet de vue et ce que je ferai pour ma part, je vous conseillerai aussi de faire pour la vôtre, de sorte que ~~je puisse~~ ~~rien dire~~ dis que quelque chose de positif viendra à ma connaissance, je ne manquera pas de vous le communiquer, mais il est possible que bien des mois s'écoulent auparavant.

Rue de la Vierge à M<sup>me</sup> de Negrelli